



Mon logement est  
**SALUBRE**

## INFORMATIONS

Ville de Longueuil au 311

Info-Santé 811

Comité logement Rive-Sud

<http://www.comite-logement.org>  
450-699-3060

Comité logement Montérégie

450-670-5080

Tribunal administratif du logement

<https://www.tal.gouv.qc.ca>

911

Urgence



## Les MOISSURES et les effets sur la santé

Les moisissures peuvent être visibles ou se cacher derrière les murs ou plafonds. Les moisissures produisent des particules (invisibles à l'œil nu) et peuvent traverser les murs et se retrouver dans l'air.

Les moisissures peuvent causer :

- Des symptômes qui ressemblent à un rhume (nez qui coule ou nez bouché, éternuements, maux de gorge, toux, fatigue);
- De l'asthme ou aggravation de l'asthme;
- Des infections au niveau des yeux, des sinus, de la gorge, des poumons ou bronches.



## Les COQUERELLES et les effets sur la santé

Vivre dans un logement infesté de coquerelles peut causer :

- Des allergies;
- Des crises d'asthme;
- Du stress, de la honte, de la gêne.



## Les PUNAISES DE LIT et les effets sur la santé

Les punaises adultes sont brunes, de forme ovale et ont la grosseur d'un pépin de pomme. Elles sont actives la nuit et on les retrouve surtout dans la chambre à coucher. Vivre dans un logement infesté de punaises de lit peut causer :

- Piqûres survenant surtout la nuit et démangeaisons de la peau;
- Même si les punaises de lit ne transmettent pas de maladie, elles peuvent causer de la détresse psychologique (stress, honte, gêne) et affecter le sommeil pour certains occupants.

Une fois dans un logement, les punaises peuvent se répandre très rapidement. N'essayez pas d'éliminer les punaises de lit par vous-même!

Il faut aviser rapidement votre propriétaire qui fera venir un exterminateur certifié pour corriger la situation. Il est à noter que cette intervention est au frais du propriétaire.



## En prévention

- Évitez d'accumuler trop de choses dans votre logement;
- Évitez de ramasser des objets (ex. : meubles, matelas, vêtements, etc.) laissés dans les rues;
- Inspectez les vêtements ou objets achetés dans des friperies ou achetés chez un particulier.

Est-ce que mon  
**logement** est  
**INSALUBRE?**





## Comment reconnaître un logement insalubre ?

Si elles ne sont pas contrôlées rapidement, plusieurs situations peuvent rendre un logement insalubre et nuire à la santé ou sécurité des occupants :

- Absence de chauffage, d'éclairage;
- Plomberie qui ne fonctionne pas ou qui coule sur le plancher ou dans les murs;
- Moisissures, infiltrations d'eau, trop d'humidité;
- Mauvaises odeurs persistantes;
- Présence d'insectes ou d'animaux indésirables (coquerelles, punaises de lit, rongeurs);
- Accumulation d'objets (journaux, boîtes, bouteilles);
- Malpropreté, manque d'entretien.



## Maintenir mon logement SALUBRE

En signant un bail, le locataire s'engage à entretenir son logement et le maintenir propre et en bon état. Il doit aviser le plus rapidement possible son propriétaire si un problème ou dommage survient dans le logement (ex : dégât d'eau, punaises de lit).

- Ventiler pour contrôler l'humidité et ouvrir les fenêtres par temps sec pour faire circuler l'air du logement;
- Maintenir le logement propre, évitez les accumulations;
- Ne pas avoir honte et aviser le propriétaire s'il y a des réparations à faire ou s'il y a une infestation d'insectes.



# Vous êtes locataire et votre logement est **INSALUBRE?**



**1** Vous devez informer votre propriétaire du problème.

- Un retour attendu devrait être entre **1 h et 48 h** selon la gravité de la situation.



**2** Si votre propriétaire ne vous répond pas, envoyez-lui un avis écrit/ mise en demeure. Conservez une preuve de réception.

- Prévoir un délai de **48 heures** pour un problème de chauffage ou d'eau chaude;
- Prévoir **10 jours** pour les autres problèmes d'insalubrité.



**3** Si les correctifs ne sont pas apportés par votre propriétaire, appelez à la Ville de Longueuil au **311** pour déposer une requête.



**4** Le Service d'urbanisme enverra un inspecteur visiter votre appartement.

- Après l'inspection, il pourra demander des correctifs au propriétaire. Si après le suivi, les correctifs n'ont pas été faits, il pourra donner un avis d'infraction;
- Il faut prévoir plusieurs semaines de délai entre chaque étape.



**Accompagnement Soutien Défense de vos droits**

- Comité logement Rive-Sud — 450-699-3060
- Comité logement Montérégie — 450-670-5080



**Pensez à garder des preuves**

photos, vidéos, courriels échangés, facture du bureau de poste, etc.



**Vous avez un problème physique ou de santé mentale?**

811, médecin de famille, CLSC



**Vous avez aussi des recours au Tribunal administratif du logement.**

Si vous voulez quitter votre logement, appelez votre Comité logement avant de débiter vos démarches de relocalisation.

Vous avez des droits mais aussi, des obligations comme locataire.



## VIVRE dans un logement insalubre et les effets possibles sur la santé:

Vivre dans un logement insalubre ne rend pas forcément malade, mais certaines personnes peuvent ressentir des effets sur leur santé. Les personnes avec une santé plus fragile ont plus de chances d'avoir des symptômes ou encore que ces symptômes soient plus sévères :

- Asthme ou aggravation de l'asthme;
- Toux;
- Démangeaisons ou irritation des yeux, de la gorge et de la peau;
- Piqûres sur le corps;
- Maux de tête;
- Nez qui coule ou nez bouché;
- Allergies ;
- Essoufflement;
- Sommeil perturbé, fatigue, stress, anxiété.

« Vous avez des droits! Votre propriétaire est responsable d'effectuer les travaux pour résoudre ces problèmes d'insalubrité. »